

**Critères de sélectionnabilité 2026 – 2027**  
**Pour l'admission et le maintien dans un groupe d'entraînement**  
**CNE Relève Ski Alpin - Dames et Hommes**

### **1. Commission d'admission et de maintien**

L'admission et le maintien dans l'un des groupes d'entraînement ski alpin mis en place par la FFS (à ce jour, CNE RELÈVE) sont proposés au Président de la FFS, au DTN et au Président de la commission alpine, par une commission de sélection composée du Directeur Ski alpin, du Directeur CNER et des responsables de groupes concernés.

Dans la mesure du possible, la composition des groupes est officialisée par la FFS avant le 15 mai de chaque année. Les athlètes non retenus mais discutés par la commission de sélection sont également informés par la FFS.

### **2. Critères de sélectionnabilité : principes généraux**

La sélection des athlètes se fait sur la base de critères de sélectionnabilité établis chaque année pour la saison suivante et communiqués au plus tard le 31 octobre.

Les critères de sélectionnabilité ne constituent pas une garantie de sélection dans un groupe CNE et notamment dans les cas suivants :

- La commission de sélection se réserve le droit de ne pas prendre en compte les résultats si elle les juge non représentatifs (par exemple en raison d'un faible niveau de participation),
- La commission peut se montrer plus exigeante avec certains athlètes en cas d'appartenance à un groupe depuis plusieurs années sans amélioration régulière des performances,
- La commission peut également prendre en compte des critères extra-sportifs tels que le comportement, le respect des règles, la capacité d'intégration au groupe...
- En cas de force majeure ou d'événements exceptionnels imposant un changement de stratégie sportive.

Les athlètes disposant du statut de blessé (conformément au règlement FIS) font l'objet d'une étude particulière et peuvent être sélectionnés par la commission de sélection.

De manière exceptionnelle, la commission de sélection peut proposer l'admission d'athlètes n'ayant pas rempli les critères mais dont elle estime qu'ils possèdent un fort potentiel et les qualités requises pour performer au plus haut-niveau.

Une sélection peut s'effectuer sous conditions. Dans ce cas, les conditions sont communiquées à l'athlète par écrit. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'athlète peut se voir refuser la sélection, voire être rétrogradé.



# Fédération Française de Ski

[www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) - [contact@ffs.fr](mailto:contact@ffs.fr)

### 3. Listes, classements et résultats pris en compte

Seuls les résultats de la saison en cours à partir du 01/10/2025 au 19/04/2026 seront pris en compte par la commission de sélection (selon le nouveau calcul des points FIS).

- Liste FIS retenue : liste 22 éditée au 21/04/2026 dernières compétitions retenues au 19/04/2026 à confirmer selon la date de la basic list de fin de saison.
- Si des compétitions FIS se déroulent simultanément en France, il n'est pas autorisé de participer à d'autres courses dans la même discipline à l'étranger.
- Exception : délégation officielle de la FFS.

### 4. Critères de sélectionnabilité GROUPES CNE

Pour être sélectionnable dans un groupe CNE, l'athlète doit remplir l'un des critères figurants dans le tableau suivant (la commission de sélection se réserve le droit de ne pas tenir compte des courses étrangères si leurs résultats sont disproportionnés par rapport aux résultats nationaux)



# Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - contact@ffs.fr

CRITÈRES DE SÉLECTIONNABILITÉ 2026-2027 DAMES						
Catégorie	Année d'âge	RANG MONDIAL LISTE FIS		Chpts du Monde Juniors	RANG MONDIAL PAR ANNÉE D'ÂGE	CIRCUIT SAMSE TOUR U 18
		1 DISCIPLINE GS SL	2 DISCIPLINES TECH ET VIT		1 DISCIPLINE GS ou SL	
U21	2005	CRITÈRES ÉQUIPE DE FRANCE		TOP 5	TOP 16	TOP 3 CG
U20	2006	TOP 140	TOP 250 TEC ET TOP 100 VITESSE			
U19	2007	TOP 160	TOP 300 TEC ET TOP 120 VITESSE			
U18	2008		TOP 400 TEC ET TOP 150 VITESSE	TOP 20		
U17	2009		TOP 550 TEC ET TOP 180 VITESSE		TOP 25	TOP 7 CG
ÉCUREUIL D'OR						
U 16	2010	TOP 5 CG OU 3 PODIUMS DANS 2 DISCIPLINES DIFFÉRENTES				

\* AA = Année d'Age

\* CG = Classement Général

CRITERES DE SELECTIONNABILITE 2026-2027 HOMMES							
Catégorie	Année d'âge	RANG MONDIAL LISTE FIS OU ANNÉE D'ÂGE		Chpts du Monde Juniors	RANG MONDIAL PAR ANNÉE D'ÂGE	CIRCUIT SAMSE TOUR	
		1 DISCIPLINE GS OU SL	2 DISCIPLINES TECH ET VIT		1 DISCIPLINE GS OU SL		
U22	2004	CRITÈRES ÉQUIPE DE FRANCE					
U21	2005	TOP 200	TOP 160 VITESSE	TOP 16	TOP 7	TOP 3 TEC	
U20	2006	TOP 260	TOP 350 TEC ET TOP 230 VITESSE		TOP 15	TOP 5 TEC	
U19	2007	TOP 400	TOP 450 TEC ET TOP 270 VITESSE		TOP 20	TOP 10 TEC	
U18	2008	TOP 30 AA	TOP 40 AA TEC ET TOP 15 AA VITESSE			TOP 3 CG U 18	
U17	2009	TOP 35 AA	TOP 40 AA TEC ET TOP 10 AA VITESSE			TOP 10 CG U 18	
ÉCUREUIL D'OR							
U 16	2010	TOP 5 CG OU 3 PODIUMS DANS 2 DISCIPLINES DIFFÉRENTES					

\* AA = Année d'Age

\* CG = Classement Général

Directeur du ski Alpin

David CHASTAN

Directeur CNE RELÈVE

Christian MEYER

2 rue René Dumont - Meythet - 74960 ANNECY - Tél. **04 50 51 40 34**

Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00119 - APE 9319Z